



Formations aux
comportements
animaliers

ATTESTATION DE FIN DE FORMATION

Organisation de promenades collectives (dog walker)

Concernant le stagiaire :

Rita MAYERL
8 rue de Ferrette
67100 Strasbourg

Je, soussigné Nicolas SERGENT, représentant de l'organisme de formation VOX ANIMAE en qualité de Directeur, certifie que **Madame Rita MAYERL** a assisté à la formation « Organisation de promenades collectives (dog walker) », dispensée par notre organisme de formation sous forme e-learning du 19 septembre 2025 au 19 septembre 2025, d'une durée effective de 7 heures.

Cette action de formation, sans niveau de connaissances préalables requis, se qualifie comme action d'adaptation et de développement des compétences. Cette action de formation a pour objectifs :

- constituer judicieusement un groupe de chiens pour la promenade en l'absence des propriétaires
- mettre en place les bonnes conditions pour présenter les chiens les uns aux autres
- apprendre à gérer, grâce aux signaux de communication des chiens, le groupe de chiens et désamorcer les éventuelles tensions

Elle a donné lieu à des évaluations des acquis : VALIDÉ.

Pour faire valoir ce que de droit.

Fait à Niederhaslach, le 25 septembre 2025

Nicolas SERGENT
Directeur de Vox Animae



VOX ANIMAE
5 A rue du Chemin Neuf
F-67280 Niederhaslach
www.vox-animae.com
SIRET 529 344 350 00028
N° formateur 42 67 03970 67